

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

ROCH HACHANA
JEUDI 13 & VEND. 14 SEPT. 2007
1 & 2 TICHRI 5768
CHABBAT PARCHAT
HAAZINOU - CHABBAT CHOUVA
SAMEDI 15 SEPT. 2007
3 TICHRI 5768
41^e année

1

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Le temps nouveau de Roch Hachana

C'est un mot merveilleux que Roch Hachana. Il allie, dans le cœur et l'esprit, le bonheur de l'année nouvelle et les bénédictions qu'elle ne peut qu'apporter, les images de la famille réunie en des moments d'une intensité sans pareille, la solennité de la sonnerie du Choffar et l'espérance de tous. S'il fallait imaginer une image qui représenterait ce jour, elle aurait, à la fois, les couleurs de la sérénité d'un soir qui tombe et celles de la puissance d'un jour qui se lève. D'une certaine manière, dire Roch Hachana, c'est dire toute la vie qui recommence.

Certes, la grandeur du jour apparaît à tous et l'émotion de la sonnerie du Choffar est là pour en témoigner. Lorsque la fête commence, c'est dans un autre temps qu'on entre. Les vœux échangés de «bonne année» ne sont plus alors simplement des conventions sociales mais bien des souhaits venus du cœur de chacun qui retentissent devant D.ieu comme autant de bijoux tirés de ce prodigieux trésor : l'amour de l'autre. Les instants qui passent, à partir de ce moment, sont essentiels. C'est dans une proximité particulière avec notre Père, D.ieu, que nous nous installons. Et cette relation renouvelée change

notre vie, transforme le monde. En ces jours de Roch Hachana, c'est du plus profond de notre âme que nous l'appelons et Lui entend cet appel. Il sait l'effort de chacun et accorde à tous l'avenir dont ils rêvent.

Pour cela, chacun œuvre avec enthousiasme. C'est ainsi que, dans les synagogues, chacun vient, en ces deux jours de fête, écouter le Choffar, à la fois appel, sanglot et cri de victoire. C'est pourquoi aussi, chacun décide de faire de la nouvelle année autre chose qu'un simple espace de temps succédant à un autre et que seul leur millésime respectif différencierait. Chacun décide d'apporter sa pierre au grand édifice spirituel qui, à présent, se bâtit. Pour cela, chacun choisit son propre chemin de progrès, si personnel et si indispensable. Chacun sait aussi que, sans l'autre, il n'est rien et que ne penser qu'à soi, c'est oublier ce que l'on est vraiment.

Roch Hachana est ainsi un temps de résolution, comme on dirait de renouveau. Car celles-ci ne sont pas une sorte de rite obligé. Elles surgissent comme une évidence et elles éclairent le chemin. Le monde est comme en attente, il nous faut lui répondre. La venue de Machia'h n'est-elle pas au bout de cette avancée ?

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Roch Hachana : Techouva, Tefila et Tsedaka

La traduction d'une langue à l'autre suppose que chacun des mots de l'une des langues sera rendu exactement dans la seconde. Mais cela n'est pas toujours vrai ou possible et tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'idées essentielles et uniques dans le Judaïsme.

On risque alors de tomber dans l'erreur de traduire une idée juive par celle qui nous est familière dans une autre culture alors qu'en réalité elles sont dissemblables, voire opposées. C'est précisément le cas des trois mots qui sont constamment dans notre esprit durant les Dix Jours de Techouva. Ces mots sont ceux de *Techouva*, *Tefila* et *Tsedaka*, en français : repentance, prière et charité.

Le Rabbi nous explique avec insistance à quel point ces concepts diffèrent selon la langue dans laquelle ils sont rendus.

Le service des Dix Jours

Nous exprimons l'espoir qu'à Roch Hachana D.ieu nous bénisse d'«une année bonne et douce» à venir, une année fructueuse

N'oubliez pas !! Erouv Tavchiline

Horaires d'entrée et sortie de ROCH HACHANA

PARIS — ILE DE FRANCE

1^{er} soir Mercredi 12/09 : 19h52 • 2^e soir Jeudi 13/09 : (après) 20h56

Horaires d'entrée de la fête en PROVINCE

	1 ^{er} soir	2 ^e soir		1 ^{er} soir	2 ^e soir		1 ^{er} soir	2 ^e soir
Strasbourg	19.31	20.34	Bordeaux	20.01	21.02	Grenoble	19.36	20.37
Lyon	19.40	20.41	Toulouse	19.52	20.52	Montpellier	19.43	20.43
Marseille	19.36	20.36	Nice	19.29	20.29	Lille	19.51	20.57
			Nancy/Metz	19.37	20.41			

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat HAAZINOU

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 19h 47 • Sortie 20h 52

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	19.26	Bordeaux	19.58	Grenoble	19.33
Lyon	19.36	Toulouse	19.49	Montpellier	19.40
Marseille	19.33	Nice	19.26	Lille	19.46
		Nancy/Metz	19.33		

à partir du dimanche 9 sept. 2007

Heure limite du Chema : 10h32 Pose des Téfilines : 6h13
Jeûne de Guedalya repoussé : début : 5h 50 Fin: 20h 50



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

par les enfants, la santé et la subsistance. Mais il n'y a pas de limites au bien et à la bénédiction. Aussi, durant les Dix Jours de Techouva qui séparent Roch Hachana de Yom Kippour, avons-nous l'opportunité, par notre service, de faire en sorte que D.ieu nous accorde des bienfaits encore plus grands de «Sa main pleine et généreuse».

En quoi consiste ce service ? C'est, comme nous le disons dans nos prières, «la repentance, la prière et la charité» qui écartent le mal et apportent le bien. Mais les mots «repentance, prière et charité» sont erronés et conduisent à une fausse interprétation des idées de la vie religieuse qu'ils évoquent dans le Judaïsme et à l'extérieur.

En fait les différences sont cruciales. La *Techouva* n'est pas la repentance. La *Tefila* n'est pas la prière. Et la *Tsedaka* n'est pas la charité.

Techouva et repentance

«Repentance» se dit en hébreu *Haratah* et non *Techouvah*. Non seulement ces termes ne sont pas synonymes mais ils sont opposés.

Haratah implique le remord, le sentiment de culpabilité pour le passé et l'intention de se comporter d'une manière tout à fait nouvelle dans l'avenir. L'homme décide de devenir «un être nouveau». Mais la *Techouva* signifie le «retour» à sa nature originelle.

Sous jacent au concept de la *Techouva* est le fait que le Juif est, dans son essence, bon. Des désirs et des tentations peuvent l'empêcher momentanément d'être lui-même, d'être conforme à son essence.

Mais les actes négatifs qu'il accomplit n'appartiennent pas à sa véritable nature, pas plus qu'ils ne l'affectent. La *Techouva* est un retour au véritable moi. Alors que la repentance implique qu'il faille renier le passé et tout recommencer, la *Techouva* signifie que l'on revient à ses racines en D.ieu et qu'on les laisse apparaître comme notre véritable personnalité.

C'est pour cette raison que si le Juste n'a aucune raison de se repentir et que l'impie risque d'en être incapable, la *Techouva* leur est accessible à tous les deux.

Les Justes, bien qu'ils n'aient jamais péché, ont constamment l'aspiration à revenir à leur nature la plus profonde. Et les impies, aussi distants soient-ils de D.ieu, peuvent toujours revenir, car la *Techouva* ne nécessite pas de créer quoi que ce soit de nouveau mais seulement de redécouvrir le bon qui a toujours été présent en eux.

La Tefila et la prière

«Prière» en hébreu se dit *Bakacha* et non *Tefila*. Encore une fois, ces termes sont opposés. *Bakacha* signifie «prier, demander, supplier». Mais *Tefilah* signifie «s'attacher».

Dans la *Bakacha*, la personne demande à D.ieu de lui accorder, d'En Haut, ce dont elle a besoin. C'est pourquoi, quand elle ne manque de rien ou qu'elle ne désire pas de don d'En Haut, la *Bakacha* paraît inutile.

Mais par la *Tefila*, l'homme cherche à s'attacher à D.ieu. C'est un mouvement du bas, de l'homme, vers le haut : il cherche à atteindre D.ieu. Et cela convient à tout un chacun et en tous moments.

L'âme juive possède un lien avec D.ieu. Mais elle habite aussi un corps dont les préoccupations avec le monde matériel risquent d'atténuer ce lien. Il a donc besoin d'être constamment renforcé et réactualisé. C'est là la fonction de la *Tefila*. Et elle est nécessaire pour chaque Juif, car nous avons tous besoin de nous rattacher à notre source de vie.

La Tsedaka et la charité

Le mot hébreu pour charité n'est pas *Tsedaka* mais *Hessed*. Et à nouveau ces mots sont antinomiques. *Hessed*, la charité, signifie que celui qui reçoit n'a aucun droit au don et que le donateur n'a aucune obligation de donner. Il fait un don gratuit, mu par la bonté de son cœur. Son acte est une vertu plutôt qu'un devoir. Par contre, la *Tsedaka* signifie «droiture» ou «justice». L'implication en est que le donateur s'en acquitte car c'est son devoir de le faire. Tout d'abord parce que tout dans le monde appartient, en dernier ressort, à D.ieu. Les possessions de l'homme ne sont pas les siennes par droit, mais plutôt, elles lui ont été confiées par D.ieu et l'une des conditions de cette transaction est qu'il doit aider ceux qui sont dans le besoin. D'autre part, l'homme a le devoir de se conduire vis-à-vis des autres comme il demande à D.ieu de se conduire à son égard. Et tout comme nous demandons à D.ieu Ses bénédictions alors qu'il ne nous doit rien et n'en a aucune obligation, ainsi sommes-nous liés par un acte de justice à faire des dons à ceux qui nous sollicitent même si nous ne leur sommes aucunement débiteurs. De cette manière, nous sommes récompensés, mesure pour mesure.

Parce que nous avons donné gratuitement, D.ieu nous donne gratuitement. Cela s'applique tout particulièrement à la *Tsedaka* donnée pour aider les institutions d'étude de la Torah. Car tous ceux qui reçoivent l'éducation de ces institutions constituent la future fondation

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 9 sept. - 26 Elloul

Mitsva positive n° 171 : C'est le commandement qui nous a été enjoint de donner un demi-sicle chaque année.

Lundi 10 sept. - 27 Elloul

Mitsva positive n° 171 : C'est le commandement qui nous a été enjoint de donner un demi-sicle chaque année.

Mitsva positive n° 153 : Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

Mardi 11 sept. - 28 Elloul

Mitsva positive n° 153 : Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

Mercredi 12 sept. - 29 Elloul

Mitsva positive n° 153 : Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

Jeudi 13 sept. - 1 Tichri

Mitsva positive n° 153 : Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

Vendredi 14 sept. - 2 Tichri

Mitsva positive n° 153 : Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

Samedi 15 sept. - 3 Tichri

Mitsva positive n° 153 : Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 40.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 5.000 ex

ISSN 1762 - 5440

d'une maison en Israël et un futur guide pour la génération à venir. Voilà quel sera le produit de la *Tsedaka* et l'acte est la mesure de sa récompense.

Trois voies

Ce sont là les trois voies qui mènent à une année «écrite et scellée» dans le bien.

En revenant à son moi le plus intime (*Techouva*), en s'attachant à D.ieu (*Tefila*) et en faisant des dons avec justice (*Tsedaka*), l'on transforme la promesse de Roch Hachana en un accomplissement opulent de Yom Kippour : une année de douceur et d'abondance.

Alors que je donnais un cours de 'Hassidout, à Anvers, un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années entra, alors que nul ne le connaissait : «J'ai entendu qu'on pouvait apprendre le judaïsme ici. Et qu'on peut aussi trouver ici un endroit où loger. Je vais revenir quand je me sentirai prêt. Etes-vous d'accord ?»

Bien sûr ! répondis-je. Quand vous voulez !

Plus tard, il revint et se présenta. Il s'appelait Eytan, c'était un Israélien. Comme tant d'autres, il était sorti de son étroit pays après le service militaire et, en Inde, il s'était entiché d'un Gourou qui enseignait une certaine forme de spiritualité. Eytan se plongea entièrement dans cette «science» inconnue qui le captivait. Il savait que s'il parvenait à s'imprégner entièrement de ce nouveau style de vie, il aurait le privilège, l'honneur insigne d'être admis dans le cercle restreint des véritables disciples, et ainsi d'accéder à la «vérité» qu'il recherchait tant et qui était certainement réservée à l'élite de l'élite.

A un moment donné, le gourou le questionna sur ses origines. Quand il répondit qu'il était israélien, le gourou lui demanda avec insistance s'il avait coupé tous ses liens avec le judaïsme. La question surprit Eytan qui n'avait qu'une vague relation avec la croyance de ses ancêtres. Cependant, après avoir mûrement réfléchi, il admit en toute honnêteté qu'il ressentait encore un lien ténu avec le judaïsme.

Dans ce cas, conclut le gourou, Eytan ne pouvait être admis dans sa garde rap-

prochée tant qu'il ne coupait pas toute attache avec le judaïsme. Grand prince, il conseilla à Eytan de se rendre en Hollande pour se renseigner sur sa propre religion. Si celle-ci devait le décevoir, cela le purifierait à jamais et lui permettrait de se dévouer entièrement à sa nouvelle secte.

Après avoir étudié un certain temps avec moi, Eytan changea progressivement. Le judaïsme devenait intéressant, l'aspect mystique de la 'Hassidout l'attirait particulièrement. Il découvrait avec fascination tout un pan de son héritage spirituel auquel il n'avait jamais eu accès. Cependant il refusait fermement d'accomplir les Mitsvot de base, comme les Téfilines. Même après une étude intensive, il ne se sentait pas vraiment persuadé. Il me fit part de ses doutes : «J'ai décidé de faire une pause, déclara-t-il. Bien que je ressente que j'évolue dans la bonne direction, je veux m'assurer que mon enthousiasme n'est pas inspiré uniquement par mon environnement ici. Je vais retourner en Hollande afin de faire le test : le désir de me rapprocher du judaïsme est-il objectif ou bien dépend-il de l'atmosphère ambiante ?»

Et Eytan partit.

Je savais que je devrais faire preuve de patience.

Mais les jours devinrent des semaines et toujours pas de nouvelles d'Eytan.

Les fêtes arrivaient. Le matin de Roch Hachana, je me concentrai sur les mots de la prière, celle qui raconte comment D.ieu créa et créé continuellement le monde, comment un jour «toutes Tes

créatures sauront que Tu es leur Créateur...» Je pensai à Eytan : silencieusement je demandai à D.ieu que lui aussi reconnaisse bien vite la vérité, la vérité du judaïsme, de la Torah, du peuple juif, de l'existence de D.ieu et le fait qu'Il dirige le monde, que le Machia'h viendra et saura persuader toutes les nations à vivre en paix... C'est alors que je sentis une tape sur mon épaule :

troublé dans ma ferveur, je me retournai. C'était Eytan ! Stupéfait et heureux de le revoir, je le saluai chaleureusement en silence et lui offris un siège à côté de moi. Je ne pouvais pas parler au milieu de cette prière si poignante qu'on ne prononce que durant ces deux jours de Roch Hachana... Mais après la prière, nous avons parlé longuement et il me raconta ce qui lui était arrivé le matin même : «J'ai commencé ma journée comme je le fais chaque jour, par la méditation. Dans le silence du jour qui se levait avec majesté, j'ai soudain ressenti avec la plus absolue clarté qu'effectivement D.ieu existe et que Sa Torah est la vérité. Très loin dans ma mémoire, je retrouvai une atmosphère depuis si longtemps oubliée : on était au début de l'automne, sans doute au début des fêtes. Je cherchai un calendrier hébraïque et réalisai que c'était Roch Hachana. Il fallait que je rejoigne d'autres Juifs à la synagogue. Je ne voulais pas laisser passer ce moment intense sans le traduire dans l'action, de même qu'Avraham n'accepta de laisser la vie sauve à son fils Its'hak que s'il pouvait sacrifier un bélier à sa place : il ne fallait pas laisser passer ce moment sans une action concrète. Aidez-moi à prendre un nouveau départ! »

Rav Shabtai Slavaticki - Highlight
Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

La foi

Nos Sages enseignent (Mé'hilta sur Exode 14 : 31) : «C'est par le mérite de la foi que nos ancêtres ont été libérés d'Egypte».

De manière similaire, notre Délivrance future arrivera par le mérite du fait que notre peuple, en dépit de la profonde obscurité de cet exil, croit fermement en la venue du Machia'h.

(d'après *Likoutei Si'hot*, vol. III, p.872) **H.N.**

A l'occasion de **Vav Tichri**

43^e Hilloula de la mère du Rabbi,
la Rabbanit Hatzadkanit 'Hanna »



Le mouvement Nechét Oubnot 'Habad
a le plaisir de vous convier à une

CONFÉRENCE

Mardi 18 septembre 2007
à partir de 20h30

dans les salons 'Haya Mouchka

49/51, rue Petit - 75019 Paris
(Métro: Ourcq)

Public exclusivement féminin - Entrée libre

LE COIN DE LA HALA'HA

5768, année de la Chemitta : qu'est-ce que le Prouzboul ?

Outre les lois agricoles, l'année de la Chemitta voit également l'annulation des dettes. C'est-à-dire : le prêteur n'a plus le droit de réclamer à l'emprunteur le remboursement d'un prêt (l'emprunteur peut néanmoins s'en acquitter de son plein gré...).

Cette loi risquait de se retourner contre les pauvres qu'elle était supposée protéger d'un endettement excessif, car les prêteurs éventuels pouvaient refuser de prêter de l'argent ; Hillel l'Ancien institua donc la procédure du «Prouzboul» dont voici le texte: "Haréni Mosser Lakhém Kol Hovot Cheyèch Li, Chéégbé Otam Kol Zman Chéertsé" ("Je vous transmets tous les prêts que j'ai concédé, pour que je puisse les réclamer quand je le voudrais").

Par cette phrase, le prêteur transfère au tribunal rabbinique le droit de récupérer ses dettes : en effet, il n'y a pas d'amnistie pour les dettes envers le tribunal rabbinique.

Il est recommandé de procéder au Prouzboul le mercredi, veille de Roch Hachana, en même temps que Hatarat Nedarim, l'annulation des vœux.

La veille de Roch Hachana de la septième année (donc cette année le 12 septembre 2007), chacun prononcera cette phrase du «Prouzboul» et pourra donc ainsi réclamer le remboursement des prêts qu'il a accordés.

F. L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh)

Que fait-on la veille de Roch Hachana (cette année mercredi 12 septembre 2007) ?

On ne récite ni le Ta'hanoune ni les Psaumes 20 et 86 durant la prière du matin. On ne sonne pas le Choffar, afin de marquer la différence entre la coutume (du mois d'Elloul) et l'obligation (de Roch Hachana).

En présence de dix hommes, chacun récite le texte de «Hatarat Nedarim», l'annulation des vœux, afin de ne pas commencer la nouvelle année tant qu'on n'aurait pas accompli tout ce qu'on a promis l'année précédente : en effet, à Roch Hachana, chacun promet de mieux faire. Mais quelle serait la valeur d'une telle promesse si on n'a pas tenu les promesses de l'année précédente?

On se coupe les cheveux, on s'immerge dans le Mikvé et on revêt les vêtements de fête car on est confiant que Dieu jugera chacun avec miséricorde.

On augmente les dons à la Tsedaka en s'assurant que chacun a de quoi faire face aux dépenses de la fête.

Nombreux sont ceux qui se rendent au cimetière sur les tombes des êtres chers disparus et des Tsadikim (Justes) afin qu'ils intercèdent en faveur de leurs descendants et de leurs fidèles.

De nos jours, on évite de jeûner et on préfère donner à la Tsedaka (charité) l'argent équivalent aux repas consommés (en général une somme multiple de 18.

Que fait-on à Roch Hachana ?

Mercredi 12 septembre, après avoir mis des pièces à la Tsedaka, les femmes, les jeunes filles et les petites filles allument les bougies de Roch Hachana (**avant 19h 52**, horaire de Paris) avec les bénédictions suivantes:

1) «**Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitstvotav Vétsivanou Lehadlik Ner Chel Yom Hazikarone**»; et

2) «**Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé**».

Après la prière du soir, on se souhaite mutuellement : «**Lechana Tova Tikatev Veté'hatème**» – «Sois inscrit(e) et scellé(e) pour une bonne année». Après le Kiddouch, on se lave les mains rituellement et on trempe la 'Halla dans le miel (et ce, jusqu'à Hochana Rabba, mercredi 3 octobre 2007 inclus).

Ensuite on trempe un morceau de pomme douce dans le miel, on dit la bénédiction : «Haèts» et on ajoute : «**Yehi Ratsone Milfané'ha Chete'hadèche Alénou Chana Tova Oumetouka**» («Que ce soit Ta volonté de renouveler pour nous une année bonne et douce»). Durant le repas, on s'efforce de manger de la tête d'un poisson, des carottes sucrées, une grenade et, en général, des aliments doux, pas trop épicés, comme signes d'une bonne et douce année.

Jeudi soir 13 septembre, les femmes, les jeunes filles et les petites filles allument les bougies de la fête (**après 20h 56**, horaire de Paris) à partir d'une flamme allumée avant la fête, avec les mêmes bénédictions.

On aura auparavant placé sur la table un fruit nouveau, qu'on mangera juste après le Kiddouch, avant de faire Netilat Yadayim pour commencer le repas.

Jeudi 13 et vendredi 14 septembre, on écoute la sonnerie du Choffar. Si on n'a pas pu l'entendre à la synagogue, on peut encore l'écouter toute la journée.

Jeudi 13 septembre après-midi, après la prière de Min'ha, on se rend près d'un cours d'eau et on récite la prière de Tachli'h.

Durant les deux jours de Roch Hachana, on évite les paroles inutiles et on s'efforce de lire de nombreux Tehilim (Psaumes).

Jusqu'à Yom Kippour inclus, on ajoute dans la prière du matin le Psaume 130 et on récite matin et après-midi (sauf Chabbat) la prière «Avinou Malkénou» («Notre Père, notre Roi»). On ajoute certains passages de supplication dans la prière de la «Amida» - en particulier : on termine la 3^{ème} bénédiction en louant «Hamélekh Hakadoch» (le Roi Saint).

On multiplie les actes de charité et, en général, on s'efforce d'être davantage scrupuleux dans l'accomplissement des Mitsvot.

F. L. (d'après «Cheva'h Hamoadim»
Rav Shmuel Halevy Hurwitz)

Comme chaque année,
Le Beth Loubaritch
est à votre disposition
pour procéder gracieusement aux

SONNERIES DU CHOFFAR de Roch Hachana

auprès des personnes âgées, malades,
hospitalisées ou autres...

N'attendez pas la dernière minute,
contactez-nous au **01 45 26 87 60**
pour nous communiquer vos coordonnées



**Votre Boîte de Tsédaka
est pleine !**

Vous pouvez

la rapporter au Beth Loubaritch:
8, rue Lamartine - 75009 Paris (M^o Cadet)

nous contacter par téléphone
au **01 45 26 87 60**

*nous nous ferons un plaisir
de venir la chercher*

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.